

## La pêche de loisir gravement menacée...

Notre fédération mène, depuis plusieurs années un combat pour défendre nos droits de pêche. La limitation des prises pour les espèces en difficulté s'appuyant sur les seuls quotas journaliers ne peut conduire qu'à une impasse. Conscients de cette situation, nous avons proposé, avec d'autres fédérations représentatives, la mise en place de quotas mensuels. Plus adaptés à notre activité, ils présenteraient aussi l'avantage d'évaluer sans ambiguïté le niveau de prélèvement de la pêche de loisir des espèces concernées et de lutter plus efficacement contre le braconnage.

La Commission européenne, sourde à tous nos propos et s'appuyant sur des données totalement erronées, a proposé des mesures excessives, incohérentes et injustes qui menacent gravement l'existence même des activités de pêche de loisir en mer. Le Conseil des ministres des pêches, réuni le 13 décembre, ne les a pas formellement rejetées, mais quatre pays dont la France souhaitent leur suspension jusqu'à parution des données CIEM 2017. La possibilité de prélever un bar par jour au second semestre sur la zone Nord serait alors à nouveau examinée ! Quelle cohérence ! Cette situation ubuesque confirme nos analyses. L'existence de deux stocks distincts Nord et Sud n'est qu'une supercherie administrative. Les dernières parutions sur les migrations des bars en Atlantique sont éloquentes. A titre d'exemple, 60 % des bars tagués sur Ouessant ont été retrouvés sur le Plateau de Rochebonne ! De qui se moque-t-on ?

M. Alain Cadec, conscient de cette situation, avait suggéré un quota de 1 bar par jour et par pêcheur en attendant l'instauration de quotas mensuels possiblement en 2019. Il n'a malheureusement pas été suivi. Nous espérons que ses propositions finiront par être entendues et sauveront une pêche de loisir aujourd'hui gravement menacée. Si les mesures de la commission étaient confirmées en l'état, les pêcheurs récréatifs européens n'auraient pas d'autre choix que d'entamer une action en justice auprès de la Cour européenne pour discrimination et utilisation de données erronées.

Communiqué FNPP